

Marrakech, le 19 novembre 2012

**Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie, a présidé le lundi 19 novembre 2012, à Marrakech, la cérémonie de signature des documents relatifs au financement, à la construction et à l'exploitation de la première centrale du Complexe Solaire d'Ouarzazate.**

Sous la Présidence Effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Masen a formalisé la conclusion de plusieurs étapes clés du processus de développement de la première phase du complexe solaire de Ouarzazate. Ce premier site est une importante étape franchie dans la mise en œuvre des grands projets d'énergie renouvelable initiés dans le cadre de la stratégie énergétique du Royaume qui fait du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique une priorité nationale. La réalisation d'ici 2020 des deux programmes solaire et éolien de 2000MW chacun traduit l'expression concrète de la priorité majeure que Sa Majesté le Roi accorde au développement des énergies renouvelables comme le moyen optimal permettant au Maroc de répondre aux défis de la sécurité d'approvisionnement du Maroc, de la préservation de l'environnement et du développement durable. Depuis son lancement en Novembre 2009 par Sa Majesté le Roi, de nombreuses actions ont été réalisées relatives notamment à la mise en place du cadre législatif et institutionnel approprié au déploiement de programmes, notamment du Plan Solaire Marocain porté par Masen.

A l'issue d'un appel d'offres international portant sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une centrale thermo-solaire à capteurs paraboliques d'une capacité de 160MW avec trois heures de stockage, Masen a sélectionné, le 24 septembre 2012, le groupement dont le chef de file est International Company for Water and Power (Acwa Power International) et dont les membres opérationnels sont Aries Ingenieria y Sistemas et TSK Electronica y Electricidad.

Aujourd'hui, Masen a contractualisé, avec la présence de l'ONEE, le contrat d'achat et de fourniture d'électricité avec ledit consortium dans un délai particulièrement court post adjudication grâce à la qualité du processus de sélection et de l'innovation de la structuration institutionnelle et financière de ce premier projet.

En effet, le schéma s'inscrit dans une relation tripartite à travers un double contrat d'achat de l'électricité (PPA) d'une durée de 25 ans, entre la société de projet et Masen puis entre Masen et l'ONEE, dont le contrat a également été signé aujourd'hui.

Aussi et afin d'optimiser le coût du kilowattheure, Masen, avec le soutien de l'Etat, a pu accéder à des financements concessionnels et à des dons afin de couvrir les besoins de financement de l'investissement, avec l'objectif de les rétrocéder à la société de projet, bénéficiant ainsi pleinement de la qualité de crédit de l'Etat Marocain.

La contractualisation de l'ensemble des dons et prêts dont le montant s'élève à plus de 800 millions d'euros ainsi que les garanties d'état y afférentes, a été finalisée aujourd'hui, grâce à la forte mobilisation de multiples bailleurs de fonds :

- les institutions financières européennes, l'Agence Française de Développement, la Banque Européenne d'Investissement et la KFW Bankengruppe, pour des prêts s'élevant à 100 millions d'euros chacun, soit un total de 300 millions d'euros,
- les institutions financières multilatérales, la Banque Africaine de Développement (BAD), pour un prêt pouvant atteindre 168 millions d'euros et la Banque Mondiale (BM), pour un prêt de 150 millions d'euros ;
- le fonds de technologies propres, co-géré par la BM et la BAD, pour un montant de 150 millions d'euros environ, à des conditions particulièrement concessionnelles ;
- la Commission Européenne, à travers la Facilité d'Investissement pour le Voisinage, pour un don de 30 millions d'euros ; et
- le Ministère fédéral allemand de l'environnement, pour un don de 15 millions d'euros.

En outre, l'Etat marocain a de nouveau matérialisé son fort soutien au plan solaire marocain avec l'attribution d'une enveloppe de 2 milliards de dirhams afin de contribuer aux besoins de financement dudit plan et notamment aux infrastructures électriques relatives à l'évacuation de l'électricité produite. Une convention matérialisant cette dotation a été signée aujourd'hui, par l'Etat, représenté par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances et Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, et Masen, représenté par son président du directoire.

Cette première étape s'achève avec succès reflétant la clarté d'un processus de sélection aux standards internationaux, la qualité d'une structuration institutionnelle et financière innovante ainsi qu'une optimisation de la répartition des risques inhérents à ce projet.

La capitalisation sur l'expérience et les compétences acquises lors de ce premier projet permet aujourd'hui à Masen de finaliser la configuration de la seconde phase du complexe solaire d'Ouarzazate. Un long travail de configuration technologique ainsi qu'un sondage de marché d'une quarantaine d'acteurs ont été menés au cours des mois précédents parachevant le cahier des charges relatif aux prochaines phases du complexe solaire d'Ouarzazate, dont le processus de pré-qualification sera lancé avant la fin d'année.

Une dernière phase sera allouée à la réalisation de technologies photovoltaïques.

L'objectif de la mise en service de l'ensemble du complexe solaire de Ouarzazate est ainsi prévue en 2016.

Dans la lignée de l'action entreprise en octobre 2010 à travers la cérémonie de signature tenue à Ouarzazate sous la Présidence Effective de Sa Majesté Le Roi que Dieu L'assiste, l'ensemble des leviers nationaux ont pu être mobilisés et tandis que de nouveaux sites seront qualifiés au courant de l'année 2013, Masen oeuvre à activer le processus de la mise en place d'un premier projet export afin de parachever le modèle économique du plan solaire marocain sur son caractère intégré tant national que régional.